

Lettre du bureau parisien de l'Union fédérale des ingénieurs, cadres et techniciens du livre et de la communication

Montreuil, le 2 octobre 2002

A

R. Berthier, Syndicat des correcteurs
G. Letréguilly, Section rotativistes SGLCE
J.F. Ropert, Section photogravure sglce
G. Férygnac, Section électromécanique SGLCE
J. Durin, Section auxiliaire SGLCE
X. Hirsch Section EMPloyés SGLCE
A. Lecorre, section Départ Poste SGLCE
L. Jourdas Section Messageries NMPP
P. Wright Section PDP des Messageries

Cher camarade,

Le Bureau parisien de l'UFICT-LC réuni le 17 octobre a pris la décision de s'adresser aux syndicats et sections ouvrières de la presse parisienne composantes du SGLCE, afin d'organiser une réunion avec chacun d'entre vous.

Notre objectif est de pouvoir débattre des questions tant syndicales que professionnelles ainsi que du fonctionnement du CILP qui, depuis le début de cette année, est pour le moins déficient, ce qui nous interpelle sur la pertinence de notre participation à cet outil syndical.

Nous avons adressé au mois d'avril un courrier à la CSTP et au SGLCE composantes du CILP afin de faire des propositions à partir de notre vécu et de nos interrogations. Cette démarche est restée lettre morte et c'est la raison pour laquelle nous souhaitons en débattre avec chacun d'entre vous.

Notre délégation sera composée de 4 à 5 secrétaires du B.P. selon la disponibilité de chacun, comme vous le savez nous ne disposons pas d'un camarade permanent à temps plein sur la presse parisienne.

Tu trouveras ci-joint un calendrier de dates possibles pour organiser ces rencontres, notre souhait, c'est rencontrer tout le monde d'ici la fin de l'année, ce qui nous permettrait peut-être d'aborder l'année 2003 d'une manière offensive et convergente.

Dans l'attente de te rencontrer,

Reçois, cher camarade, nos plus cordiales et fraternelles salutations.

Pour le bureau parisien
Patrice Pétrault

Réunion à Montreuil avec une délégation du syndicat des cadres

A LA SUITE DU COURRIER du camarade Pétrault, une réunion eut lieu la semaine suivante à Montreuil entre le syndicat des cadres et le syndicat des correcteurs, qui a permis un échange de points de vue. La discussion amicale qui eut lieu nous a conduits à deux constats :

– L'inter constitué du SGLCE, de la CSTP, du bureau parisien du syndicat des cadres ne fonctionnait plus depuis longtemps, il ne se réunissait plus, des décisions étaient prises par la direction du SGLCE sans aucune consultation avec les autres parties de l'« Inter ».

– Les négociations à PDP mettaient les cadres dans l'embarras. En effet, les cadres de PDP s'étaient, dans un premier temps, associés aux négociations menées par le Comité inter (l'Inter « canal historique », s'entend) concernant leur entreprise, mais ils s'étaient retirés, préférant négocier avec l'autre composante.

Les carences dans le fonctionnement de « l'Inter bis » leur faisait craindre pour la suite des négociations. En effet, les discussions menées par notre Inter avec la direction des NMPP, en l'absence de représentants cadres, ne pouvaient pas les inclure dans un éventuel accord.

Le secrétaire délégué du Syndicat des correcteurs a réaffirmé sa volonté de dialogue avec les représentants cadres, mais ne pouvait pas préjuger de la position des élus ouvriers de PDP. Il exprima le souhait que d'éventuels désaccords sur la stratégie à mener concernant PDP n'empêcheront pas des convergences au niveau régional sur d'autres points.